



## OFFICE NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS DU BURKINA FASO

Société Anonyme au capital social de 34milliards de francs CFA

Siege social: 705, avenue de la nation

### Résultats définitifs du vote de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ONATEL sa tenue à la Salle des banquets à Ouagadougou le 11 juin 2009

Les actionnaires présents ou représentés totalisent 2 622 895 actions, soit 77,1% du capital et des droits de vote

En nombre de voix	Résolution N°					
	1	2	3	4	5	6
<b>Pour</b>	2 621 675	2 621 655	2 622 660	2 621 350	2 622 260	2 622 810
<b>Contre</b>	0	0	60	35	20	0
<b>Abstention</b>	1 220	1 240	175	1 510	615	85
<b>Nul</b>	0	0	0	0	0	0
	2 622 895	2 622 895	2 622 895	2 622 895	2 622 895	2 622 895

L'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé les résolutions proposées, Les résultats du vote sont arrêtés par Maître BAADHIO, avocat à la Cour et le texte intégral des résolutions figure dans l'avis de convocation disponible sur le présent site.